



N° 6 - septembre 2015

Panorama au 8 septembre 2015

## Éditorial

### La production de blé atteint des niveaux records mais la sécheresse a freiné la pousse d'herbe et le rendement des cultures récoltées à l'automne

Après un début d'été particulièrement chaud et sec et des températures caniculaires lors de la première quinzaine de juillet, le mois d'août a été globalement très arrosé même si les températures sont restées supérieures aux normales saisonnières (*Infos rapides Climatologie, septembre 2015*). Les pluies ont toutefois été insuffisantes pour amorcer une reprise de la pousse d'herbe et toutes les régions présentent un taux de réalisation de la pousse annuelle inférieur à celui de la pousse de référence à la même période. La production cumulée d'herbe au niveau national est déficitaire en août, avec 77 % de la production de référence et elle se dégrade même par rapport au taux de réalisation de 82 % en juillet, pour toutes les régions, sauf l'Aquitaine (*Infos rapides Prairies, août 2015*).

Pour les grandes cultures, le mois de juillet particulièrement chaud et sec (*Infos rapides Climatologie, août 2015*) a pénalisé le développement des cultures récoltées à l'automne. Les rende-

ments devraient donc être en net recul par rapport aux campagnes précédentes. La production française de maïs grain reculerait ainsi de 27 % sur un an et de 13 % par rapport à la moyenne 2010-2014, avec des rendements très hétérogènes. Celle de tournesol baisserait également, en lien avec une surface en retrait et des rendements pénalisés par le déficit hydrique. La récolte de pommes de terre de conservation et demi-saison diminuerait tout en restant supérieure à la moyenne sur cinq ans. Les récoltes des cultures d'hiver comme le blé tendre, le blé dur ou l'orge sont en revanche abondantes par rapport à l'an passé, grâce à un hiver clément et un printemps chaud et ensoleillé. Grâce à un rendement moyen record (79 q/ha), la production de blé tendre est nettement supérieure à la moyenne 2010-2014. La production de blé dur fait un bond de 22 %, après deux années de recul important, mais demeure inférieure à la moyenne 2010-2014 (*Infos rapides Grandes cultures, septembre 2015*). Sous l'effet des

tensions exercées sur les marchés par les aléas climatiques tant dans l'hémisphère nord (sécheresse en Europe et pluie dans l'est américain) que l'hémisphère sud (El Niño), les prix payés aux producteurs de céréales se sont redressés, en juillet, sur un an (+ 6 % par rapport aux prix de juillet 2014 contre - 5 % en juin). En revanche, les prix reculeraient en août, sur un an, sous l'effet conjugué de l'amélioration des perspectives mondiales de récolte et du ralentissement redouté de la croissance chinoise. Les inquiétudes quant aux récoltes européennes et américaines se sont apaisées et les stocks devraient s'alourdir, selon les dernières estimations. D'un autre côté, la crainte de la baisse de la demande chinoise oriente les prix des matières premières et donc des cours des céréales et des oléagineux à la baisse (*L'abondance de l'offre mondiale et la crise chinoise pèsent sur les cours des céréales et des oléagineux, Céréales, oléagineux et protéagineux n° 2015/274, septembre 2015*).

La vigne a, dans l'ensemble, bien traversé la période de canicule, hormis pour les jeunes plants ou pour les ceps en sols légers ou superficiels. La sécheresse a préservé l'état sanitaire des vignes en réduisant les attaques d'oïdium et de mildiou de la fin du printemps, voire accéléré le développement des vignes. Néanmoins, fin juillet, la végétation commençait à montrer, notamment dans l'Est, des signes de stress hydrique et de blocage des maturations des baies. Les précipitations d'août et la fin de la canicule ont favorisé la poursuite de la véraison des raisins et la récolte s'élèverait à 46,5 Mhl, soit un niveau légèrement inférieur à celui de 2014 (- 1 %). La récolte serait, toutefois, supérieure de 2 % à la moyenne des cinq dernières années (*Infos rapides Viticulture, août 2015*).

Si la canicule a, dans l'ensemble, stimulé la consommation de fruits, elle a eu des effets contrastés sur leur qualité. La production d'abricots a souffert dans certaines régions d'un manque d'eau réduisant le calibre des fruits. Conjuguée aux effets des intempéries en juin, la production serait en baisse sensible par rapport à la récolte importante de 2014. La canicule a favorisé la coloration et la teneur en sucre des pêches mais leur production serait inférieure à celle de l'an dernier et à la moyenne sur cinq ans, compte tenu du recul des surfaces et du calibre plus petit dû à la sécheresse. Avec une production en baisse et une consommation au rendez-vous, les prix se situent au-dessus de la moyenne des cinq dernières années et des prix d'août 2014 (*Infos rapides Abricot, août 2015 et Infos rapides Pêche, septembre 2015*). La production de pommes et poires serait en hausse par rapport à l'an dernier malgré une réduction parfois importante des calibres, à la suite du stress hydrique. Elle se rétracterait toutefois par rapport à la moyenne 2010-2014 (*Infos rapides Poire et Infos rapides Pomme, septembre 2015*).

Les conditions climatiques ont été, dans l'ensemble, favorables aux productions légumières et après un mois de juillet difficile, leur commercialisation a été globalement dynamique en août pour toutes les espèces, hormis pour la courgette et le melon. La pro-

gression rapide de l'offre de melon, en juin et juillet, conjuguée à la hausse des importations sur un an a provoqué l'engorgement des circuits de distribution et la baisse des prix sur un an et par rapport à la moyenne 2010-2014. En août, la baisse saisonnière des récoltes n'a pas été suffisante pour favoriser la reprise des prix. En raison des températures élevées en juillet et en août, la demande en courgettes, habituellement consommées cuites, a ralenti et pesé sur les prix. En août, les cours amplifient leur repli sur un an même s'ils restent au niveau de la moyenne des cinq dernières campagnes (*Infos rapides Carotte août 2015*) et (*Infos rapides Chou-fleur, Concombre, Courgette, Melon, Poireau et Tomate, septembre 2015*).

Les productions calculées d'animaux de boucherie sont en hausse sur un an, en juin, ainsi qu'au premier semestre 2015, hormis pour les ovins. La hausse des abattages de bovins en juin s'accompagne de l'accroissement important de l'excédent commercial en bovins d'élevage, grâce aux exportations de brouillards vers l'Italie, l'Espagne et la Turquie. Non importateur jusqu'à fin 2014, la Turquie se positionne désormais comme troisième client de la France, après l'Italie et l'Espagne. En juillet, les abattages reculent fortement. En dépit des fortes chaleurs de juillet qui ont freiné la demande intérieure, les cours des gros bovins sont en légère hausse après plusieurs mois de recul, aidés en partie par l'accord de revalorisation de juin tandis que ceux des veaux poursuivent leur baisse sur un an mais de façon moins prononcée. En juin, la production porcine calculée progresse sur un an, grâce à la hausse des abattages. En juillet, les abattages se replient de nouveau sur un an. Dans un contexte d'offre européenne abondante et de difficultés à l'exportation, les prix des porcins à la production prolongent, en juillet, les baisses sur un an enregistrées les mois précédents mais de façon moins marquée. Malgré un recul en juin, la production ovine est quasiment stable depuis le début de l'année. La baisse de la production, en juin, résulte d'une diminution des abattages, qui se poursuit en juillet, les échanges d'animaux vivants étant peu

importants en été. En recul depuis le mois d'avril, après la fête de Pâques, les prix des ovins à la production poursuivent leur baisse saisonnière en juin et juillet mais restent toutefois au-dessus des cours moyens 2010-2014 (*Infos Rapides Animaux de boucherie - Bovins/Ovins/Porcins, septembre 2015*).

En juillet 2015, les abattages de volailles se rétractent par rapport à juillet 2014, hormis ceux de poulets et de dindes qui stagnent respectivement en tonnes et en têtes. Les exportations de viande sont toujours dynamiques, soutenues par celles de dinde et de poulet, notamment vers l'Afrique subsaharienne et australe mais sont insuffisantes pour stopper la dégradation du solde commercial extérieur depuis le début de l'année. Les prix à la production des volailles poursuivent leur recul, en juillet, sur un an. En 2014, la production française d'œufs de consommation a été stable avec 14,6 milliards d'unités. Elle s'est maintenue à un niveau élevé après le repli enregistré en 2012, à la suite de l'obligation faite aux éleveurs d'adapter leurs cages de poules pondeuses aux nouvelles normes européennes. La consommation d'œufs par les ménages a progressé entre 2013 et 2014, pour parvenir à un niveau jamais atteint depuis 2008. Le solde du commerce extérieur des œufs en coquille est redevenu excédentaire en 2014, après plusieurs années de baisse tandis que celui, positif, des ovoproduits, s'est renforcé (*Le solde du commerce extérieur des œufs est largement positif en 2014, Aviculture n° 2015/275, septembre 2015*). Au 1<sup>er</sup> semestre 2015, la production d'œufs de consommation est en légère baisse par rapport à la même période de 2014. Les exportations d'œufs en coquille et d'ovoproduits sont stables alors que les importations augmentent. Les prix à la production d'œufs de consommation sont en hausse soutenue, en juin et en juillet, sur un an, l'épisode de grippe aviaire aux États-Unis ayant accru les exportations vers ce pays (*Infos rapides Aviculture, juillet 2015*).

En juillet 2015, la baisse des prix des produits agricoles s'atténue sur un an (- 1,6 % contre - 4,1 % en juin), sous

l'effet essentiellement du redressement des cours des céréales et de la hausse soutenue des oléagineux et des fruits. Les cours des vins demeurent en retrait sur un an, malgré la bonne tenue de ceux des vins sans appellation (*Infos Rapides Prix agricoles et alimentaires, septembre 2015*).

En juillet, le prix d'achat de l'ensemble des moyens de production agricole est également en retrait sur un an, grâce à la baisse du prix du pétrole. Par rapport au mois précédent, le prix de l'ensemble des intrants diminue aussi, prolongeant la tendance baissière amorcée en juin 2014. Entre janvier et juillet, la fabrication industrielle d'aliments composés est restée quasiment stable sur un an, la baisse de la production à destination des porcins et surtout des bovins ayant été compensée par la hausse des fabrications pour la volaille. En cumul sur les onze premiers mois de la campagne 2014/2015, les livraisons d'engrais ont été inférieures à celles de la campa-

gne précédente sur la même période (*Infos rapides Coûts de production, septembre 2015*).

Au 1<sup>er</sup> semestre 2015, le marché national du lait a souffert de la baisse de la demande mondiale, de la concurrence de la Nouvelle-Zélande, de l'embargo russe et de la hausse de la production, alors que la collecte nationale de lait est restée proche du niveau élevé atteint en 2014. Ce déséquilibre entre une offre qui demeure abondante et une demande en berne, liée notamment à l'embargo russe mais également à la baisse de la demande en Chine, a entraîné la chute des prix des produits industriels et du prix payé aux éleveurs, une hausse des stocks privés et publics et le déclenchement de mesures d'intervention (*Forte baisse des prix des produits laitiers en 2015, Lait n° 2015/276, septembre 2015*). En juillet 2015, les prix poursuivent leur baisse sur un an, entamée depuis septembre 2014 (- 18 % par rapport à juillet 2014). La collecte men-

suelle française de lait de vache reste proche du niveau atteint en juillet 2014 (+ 0,4 %), après le sursaut de juin (+ 2,1 %). En août, selon les prévisions, la collecte française se rétracterait par rapport à août 2014. En juillet, la plupart des fabrications de produits laitiers sont en baisse, pénalisées par un marché extérieur peu dynamique (*Infos Rapides Lait, septembre 2015*).

En juillet 2015, l'excédent des échanges agroalimentaires français continue de progresser sur un an pour le cinquième mois consécutif, porté par la hausse des exportations vers les pays tiers, notamment de vins et d'alcools vers les États-Unis et la Chine, de blé tendre vers l'Algérie et d'orge vers la Chine. Vers l'UE, l'excédent se rétracte sous l'effet d'une baisse des exportations de blé, de champagne, de viande mais surtout de produits laitiers (*Infos rapides Commerce extérieur agroalimentaire, septembre 2015*).

Annie Delort

# Sommaire des synthèses

## Synthèses

L'abondance de l'offre mondiale et la crise chinoise pèsent sur les cours des céréales et des oléagineux,  
*Céréales, oléagineux et protéagineux*

7 O. Satger

Le solde du commerce extérieur des œufs est largement positif en 2014  
*Aviculture*

11 C. Pendariès

Forte baisse des prix des produits laitiers en 2015  
*Lait*

17 G. Martin-Houssart

## Organismes et abréviations

23

## Pour en savoir plus

25

## Liste des Infos rapides parues

Abricot, n° 4/4, août 2015

*L. Bernadette, V. Bouchard-Aerts*

Animaux de boucherie - Bovins, n° 7/11, août 2015

*M. A. Lapuyade*

Animaux de boucherie - Ovins, n° 7/11, août 2015

*M. A. Lapuyade*

Animaux de boucherie - Porcins, n° 7/11, août 2015

*C. Pendariès*

Aviculture, n° 8/11, septembre 2015

*C. Pendariès*

Carotte, n° 2/6, août 2015

*P. Arnoux*

Chou-fleur, n° 2/6, septembre 2015

*P. Arnoux*

Climatologie, n° 8/12, 9/12 août, septembre 2015

*J. Gabrysiak, D. Rodier*

Commerce extérieur agroalimentaire, n° 9/12, septembre 2015

*G. Thomas*

Concombre, n° 4/5, septembre 2015

*P. Arnoux*

Courgette, n° 3/4, septembre 2015

*P. Arnoux*

Coûts de production, n° 8/10, septembre 2015

*H. Bouhalli, A. Lavergne*

Grandes cultures et fourrages, n° 7/10 septembre 2015

*O. Satger*

Lait, n° 08-09/12, septembre 2015

*S. Cazeneuve*

Melon, n° 4/5, septembre 2015

*P. Arnoux*

Pêche, n° 5/5 septembre 2015

*L. Bernadette, V. Bouchard-Aerts*

Poireau, n° 2/5, septembre 2015

*P. Arnoux*

Poire, n° 2/4, septembre 2015

*L. Bernadette, V. Bouchard-Aerts*

Pomme, n° 3/6, 4/6 août, septembre 2015

*L. Bernadette, V. Bouchard-Aerts*

Prairies, n° 4/7, 5/7, juillet, août 2015

*L. Grassart*

Prix agricoles et alimentaires, n° 8/10, septembre 2015

*A. Delort*

Stocks pommes-poires, n° 10/10, juillet 2015

*L. Bernadette, V. Bouchard-Aerts*

Tomate, n° 5/6, septembre 2015

*P. Arnoux*

Viticulture, n° 2/4, août 2015

*L. Bernadette, V. Bouchard-Aerts*

Les Infos rapides sont disponibles dans « Conjoncture » sur [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Les principales séries mensuelles sont disponibles dans Le Bulletin, et les données détaillées dans les Données en ligne du site Agreste.

# PRODUCTIONS VÉGÉTALES - Grandes cultures

Synthèses Céréales, oléagineux et protéagineux septembre n° 2015/274

[Retour éditorial](#)

## L'abondance de l'offre mondiale et la crise chinoise pèsent sur les cours des céréales et des oléagineux

***Les disponibilités mondiales de céréales devraient demeurer élevées lors de la campagne 2015/2016 après deux campagnes records. La production mondiale de blé se maintiendrait alors que celle de maïs diminuerait (- 3,5 %). Cet été, la volatilité des prix des céréales et des oléagineux a été forte. Fin juin - début juillet, des craintes sur la production, liées au climat, ont entraîné les prix à la hausse. Puis, les inquiétudes au sujet de l'économie chinoise et l'amélioration des conditions climatiques notamment en Amérique du Nord ont de nouveau orienté les cours à la baisse. En août 2015, les prix ont baissé sur un an pour le blé tendre et le soja mais ont augmenté pour le maïs, le blé dur, le tournesol et le colza.***

Pour la campagne 2015/2016, la production mondiale de céréales devrait s'établir à 1 988 millions de tonnes (Mt) selon le CIC (Conseil international des céréales). La récolte demeurerait à un niveau élevé après le niveau record de la campagne précédente (2 015 Mt). La consommation augmenterait pour atteindre 1 985 Mt, tout en demeurant inférieure à la production. Ainsi, les stocks s'alourdiraient de 3 Mt alors qu'ils étaient déjà à un niveau élevé en fin de campagne 2014/2015.

### **Campagne 2015/2016 : baisse de la production mondiale de maïs**

En 2015/2016, les stocks mondiaux de blé atteindraient 206 Mt selon le CIC, en progression de 2 % par rapport à la campagne précédente. Lors des deux campagnes précédentes, ils s'étaient

fortement accrus, passant de 171 Mt à la fin de la campagne 2012/2013 à 202 Mt à la fin de la campagne 2014/2015. La production serait stable sur un an à 720 Mt tandis que la consommation, en hausse, s'établirait à 716 Mt. En France, la production de blé tendre dépasserait pour la première fois les 40 Mt (40,8 Mt) et serait supérieure de 14 % à la moyenne 2010-2014. Les surfaces seraient les plus élevées depuis les années 30 et les rendements battraient leur record. Les épisodes caniculaires et les conditions sèches n'ont que peu affecté la fin de développement des blés en France.

Selon l'enquête de FranceAgriMer/Arvalis, la production française de 2015 est de bonne qualité. Divers indicateurs mesurant la propension des blés à la panification comme les temps de chute

de Hagberg, qui traduisent l'intégrité de l'amidon et la force boulangère (souplesse de la pâte et possibilité d'être manipulé) sont élevés cette année. Par ailleurs, la moyenne des poids spécifiques affiche la deuxième plus haute valeur depuis vingt ans et la teneur en eau est particulièrement faible cette année. Ces différents critères permettront aux blés français de satisfaire les cahiers des charges exigés par les importateurs des pays tiers. En revanche, le taux de protéine ne progresse pas et reste comparable à celui de la campagne précédente (11 % contre 11,1 %).

Selon le CIC, la récolte mondiale de maïs fléchirait à 968 Mt, soit - 3,5 % par rapport à la campagne passée. Après une récolte mondiale 2014/2015 record, les agriculteurs ont réduit la



sole affectée au maïs dans l'Union européenne et aux États-Unis. La production de l'Union européenne se replierait fortement, passant de 76 à 60 Mt sous l'effet, également d'une baisse des rendements, liée à la sécheresse ayant touché une grande partie de l'Europe. En France, la récolte diminuerait de 27 %, pour s'établir à 13,7 Mt. Les récoltes devraient aussi reculer en Ukraine et en Russie. La production américaine serait en repli de 21 Mt, après le niveau élevé atteint lors de la campagne précédente. La consommation mondiale de maïs ralentirait à la suite d'une baisse de l'utilisation en alimentation animale, tout en restant supérieure à la production. Les stocks reculeraient de 4 Mt, pour se situer à 198 Mt, après avoir fortement augmenté lors des deux campagnes précédentes, passant de 131 Mt fin 2012/2013 à 202 Mt fin 2014/2015.

### Des inquiétudes sur le climat font grimper les prix en juin et au début juillet 2015

En début d'année, le niveau élevé des stocks a pesé sur les cours des céréales. Toutefois, la baisse de l'euro par rapport au dollar a soutenu les prix des matières agricoles libellés en euro

(Céréales et oléagineux : la dépréciation de l'euro compense dans l'Union européenne le recul des cours mondiaux, Céréales n° 2015/263, avril 2015). Entre décembre 2014 et juin 2015, le cours du blé tendre meunier au départ d'Eure-et-Loir a reculé de 16 %. Sur un an, les cours du blé tendre meunier au premier semestre 2015 ont également baissé (-8 % en moyenne). Les prix du maïs ont, eux, été moins volatils au cours du premier semestre 2015 mais se sont toutefois établis en dessous de ceux du premier semestre 2014.

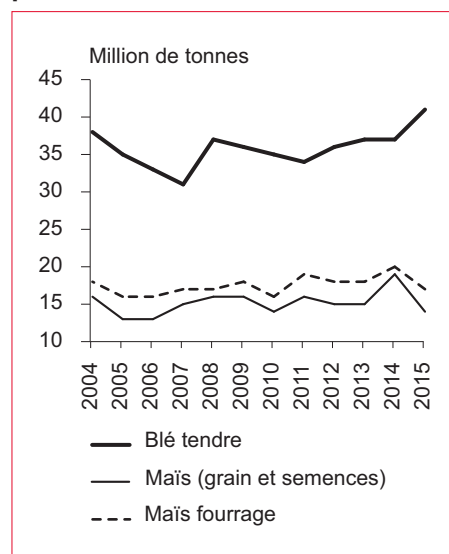
Les prix des céréales se sont ensuite fortement redressés durant la deuxième quinzaine de juin et les premiers jours du mois de juillet. Des inquiétudes quant au niveau mondial des récoltes 2015/2016 sont apparues en raison d'événements climatiques survenus dans certaines zones de production majeures. Dans l'est des États-Unis et du Canada, des pluies trop importantes ont menacé les récoltes. A contrario, les cultures de l'ouest des États-Unis ont manqué de pluie. En Europe, la sécheresse et la canicule ont fait craindre fin juin une baisse importante des rendements. Par ailleurs, le phénomène climatique El Niño pourrait être cette année d'une grande

intensité, en particulier dans l'hémisphère sud. Cet épisode pourrait entraîner des pertes de rendements en Australie et en Asie. Dans son rapport de fin juin, le CIC anticipait un recul des stocks de céréales lors de la campagne 2015/2016. Ainsi, entre le 15 juin et le 7 juillet 2015, le cours du blé tendre meunier rendu Rouen a regagné 23 %.

### Les prix reculent en août, sous l'impact de la dégradation de l'économie chinoise et des perspectives de récolte

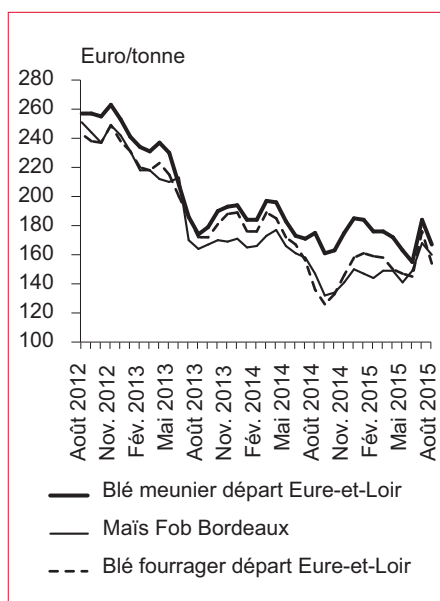
Les craintes au sujet de l'économie chinoise ont orienté le prix des matières premières à la baisse en juillet et en août 2015. Début juillet, les marchés boursiers chinois ont subi des reculs importants. De nombreux épargnants chinois qui s'étaient endettés pour investir en bourse se sont ainsi retrouvés en grande difficulté. De plus, des inquiétudes sont apparues chez les investisseurs mondiaux quant à un éventuel ralentissement de la croissance chinoise qui pourrait entraîner une diminution de la demande en matières premières agricoles. La Chine importe en effet une grande partie de la production agricole mondiale, en particulier celle d'oléagineux. Selon le

### Récolte 2015 en France : des évolutions opposées pour le blé tendre et le maïs



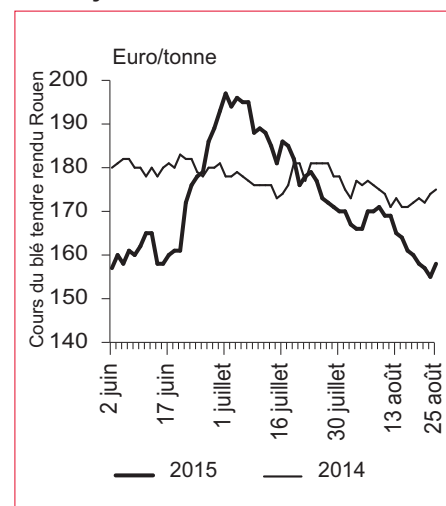
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2004-2014/Conjoncture 2015

### Les prix des céréales ont été volatils durant l'été 2015



Source : La Dépêche

### Le prix du blé atteint un pic début juillet 2015



Source : FranceAgriMer

CIC, elle importerait un quart de la production mondiale de soja, ce qui représente 60 % du commerce mondial de cet oléagineux. Sur la seule journée du 6 juillet, le pétrole a baissé de 8 %. Dans le sillage du pétrole, l'huile de palme et l'ensemble des oléagineux ont décroché fortement. Le marché des céréales a également été touché.

En août 2015, les difficultés de l'économie chinoise se sont accentuées. Redoutant un ralentissement de l'économie, les autorités monétaires chinoises ont décidé de dévaluer le yuan dans la semaine du 10 au 15 août. Le 24 août, les bourses mondiales ont chuté dans le sillage de la bourse de Shanghai. Les marchés financiers ont subi de violents mouvements à la baisse suivis de rebonds. Les marchés des matières premières, dont celui des matières agricoles, ont été fortement impactés par cette volatilité des prix. Par ailleurs, l'euro est remonté brutalement, passant de 1,10 à 1,15 dollar en quelques jours. Enfin, les autorités monétaires américaines ont laissé entendre que les taux d'intérêt pourraient se maintenir outre-Atlantique contrairement aux anticipations précédentes, ce qui a entraîné le dollar à la baisse. Les prix des matières premières agricoles exprimés en euro se sont ainsi réduits.

Parallèlement, une amélioration des perspectives de production au niveau mondial a également pesé sur les cours des céréales et des oléagineux. Les inquiétudes quant aux récoltes européennes et américaines de céréales se sont peu à peu atténuées et le 27 août, le CIC a revu à la hausse ses prévisions de récoltes de céréales. Contrairement aux estimations précédentes, les stocks de céréales devraient même encore s'alourdir lors de la campagne 2015/2016. Concernant le maïs, les craintes au sujet des conditions climatiques ne se sont pas concrétisées partout dans le monde. Si la sécheresse devrait peser sur les rendements en Europe, aux États-Unis, la récolte devrait être plus abondante que prévu. Certains états de l'Est américain seraient toutefois affectés par les excès de pluie tandis que d'autres états devraient battre leurs records de rendement.

### Les cours du maïs pendant l'été 2015 ont été plus élevés qu'un an auparavant

Fin août 2015, la forte hausse enregistrée en juin et au début juillet a disparu pour la plupart des céréales et des oléagineux. Sur les deux premiers mois de la campagne 2015/2016, le prix du blé tendre meunier progresse légèrement sur un an (+ 1,3 %). En juillet, il était en hausse de 7,5 % par rapport à juillet 2014, alors qu'en août il était de nouveau en repli (- 4,7 % par rapport à août 2014).

Lors du premier semestre 2015, les cours du maïs ont été particulièrement bas en raison de stocks abondants. En moyenne, ils ont été 13 % plus faibles qu'en 2014. Puis, la réduction de surfaces semées aux États-Unis et en Europe a laissé entrevoir une baisse des disponibilités. Par ailleurs, en Europe, la sécheresse a fait craindre, dès la fin juin, une réduction importante des rendements en Europe. En juillet et en août, les prix du maïs ont progressé, en moyenne, de 8 % par rapport aux faibles niveaux de 2014.

### Le manque de blé dur maintient les prix élevés

Lors de la campagne précédente, la production de blé dur et les stocks ont été insuffisants pour répondre à la demande mondiale. En effet, des intempéries au Canada, premier exportateur mondial de blé dur, ont généré des problèmes de qualité rendant une grande partie de la récolte canadienne impropre à la production de pâtes (*Céréales et oléagineux : les cours se redressent en fin d'année, Céréales n° 2015/257, janvier 2015*). Le prix du blé dur a alors atteint un niveau élevé créant un rapport de prix entre blé dur et blé tendre favorable à la culture du blé dur. Les surfaces consacrées ont ainsi augmenté au niveau mondial lors de la campagne 2015/2016.

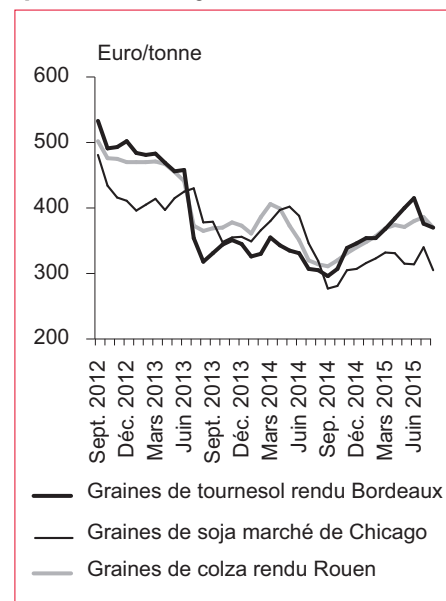
En France, les superficies se sont accrues de 13 %. Au Canada, les surfaces progresseraient de 21 % selon le rapport de StatCan de juin 2015. Les rendements au Canada pourraient être toutefois décevants, étant donné les conditions climatiques difficiles. En

Italie, premier producteur européen, la production reculerait, le manque de pluie ayant pénalisé les rendements. La production mondiale devrait cependant s'accroître cette année. Toutefois, l'offre pourrait encore être inférieure à la demande mondiale pour la deuxième campagne consécutive et les stocks demeureraient très bas. Les prix du blé dur pourraient donc se maintenir à un niveau élevé et rester attractifs par rapport au blé tendre lors de la campagne actuelle. En août 2015, le prix du blé dur était supérieur de 6 % à celui d'août 2014 et de 23 % à celui d'août 2013.

### Les cours du tournesol et du colza plus soutenus que ceux du soja

Au cours de la campagne précédente, les cours du soja ont été particulièrement faibles (- 17 % par rapport à la campagne 2013/2014). En août 2015, les cours du soja à Chicago ont ainsi perdu 10 % sur un an et 5 % par rapport à août 2014. Lors de la campagne 2015/2016, les stocks devraient rester élevés. Selon le CIC, la récolte mondiale en 2015/2016 s'établirait à 316 Mt et la consommation légèrement en deçà, à 314 Mt.

### Sur un an, les cours du colza et du tournesol ont mieux résisté que ceux du soja



Source : La Dépêche

Contrairement au soja, les stocks de colza devraient se retrouver à des niveaux faibles à la fin de la campagne 2015/2016. Les surfaces semées ont diminué de 4 % dans l'Union européenne et les rendements européens devraient être en baisse, notamment à cause du manque de pluie en Allemagne. En août, l'USDA a revu fortement à la baisse ses prévisions de récolte mondiale pour le colza (de 67,2 à 64,6 Mt). Par rapport à la campagne 2014/2015, le recul serait de 10 %. Les

récoltes devraient être moins abondantes que prévu en Europe, en Australie, aux États-Unis et au Canada. Ces perspectives de réduction de l'offre ont maintenu les prix du colza à un niveau élevé. Ainsi, en août 2015, le cours du colza était supérieur de 18 % à celui d'août 2014.

Comme pour le colza, les stocks de tournesol sont peu élevés et la consommation devrait être supérieure à la production. Dans l'Union euro-

péenne, les conditions climatiques peu favorables devraient réduire la production de 15 %. En août 2015, les prix étaient 21 % plus élevés qu'en août 2014. Néanmoins, les secousses sur les marchés financiers causées par les inquiétudes sur la Chine ont pesé sur les cours du colza et du tournesol. Malgré les anticipations de stock très bas, les prix du colza et du tournesol ont reculé au mois d'août.

### Sources

- Les données françaises de la conjoncture Grandes cultures sont des données annuelles. Les estimations de surface et de rendement sont fournies par les services déconcentrés de la statistique agricole en fonction de l'avancement du calendrier agricole. Elles sont établies à dire d'experts et à partir des premiers résultats des enquêtes objectives sur l'utilisation du territoire et les rendements (interrogation de 13 000 exploitants sur les rendements moyens constatés après récolte).
- Les données européennes de production proviennent de l'organisme statistique européen : [www.epp.eurostat.ec.europa.eu](http://www.epp.eurostat.ec.europa.eu), du Bulletin Mars édité par la Commission européenne : <http://mars.jrc.it/mars/Bulletins-Publications>, ou de la Commission européenne/DG-Agri.
- Les cotations mondiales (hors Chicago) ainsi que les bilans français provisoires et prévisionnels sont fournis par FranceAgriMer.
- Les bilans mondiaux sont établis par le Conseil international des céréales et l'USDA : [www.igc.org.uk](http://www.igc.org.uk) et [www.usda.gov/oce/commodity/wasde/index.htm](http://www.usda.gov/oce/commodity/wasde/index.htm).
- Les cotations françaises et à Chicago sont reprises de l'hebdomadaire La Dépêche/Le Petit Meunier.

### Pour en savoir plus

- dans « Données en ligne - Disar », rubrique « Statistique Agricole Annuelle » pour les séries chiffrées de surfaces, rendements, productions
  - dans la rubrique « Conjoncture - Grandes cultures et fourrages » pour les publications Agreste Conjoncture et les données régionales de la situation mensuelle grandes cultures
- Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :
- « Des rendements contrastés en grandes cultures », Infos rapides Grandes cultures et fourrages n° 7/10, septembre 2015
  - « La récolte de blé serait abondante, celle de maïs diminuerait fortement », Infos rapides Grandes cultures et fourrages n° 6/10, août 2015
  - « La production de blé tendre devrait légèrement augmenter en 2015 », Infos rapides Grandes cultures et fourrages n° 5/10, juillet 2015
  - « Baisse attendue de la production de colza en 2015 », Infos rapides Grandes cultures et fourrages n° 4/10, juin 2015
  - « Céréales et oléagineux : la dépréciation de l'euro compense dans l'Union européenne le recul des cours mondiaux », Synthèses Céréales et Oléagineux n° 2015/263, avril 2015



[Retour éditorial](#)

## Le solde du commerce extérieur des œufs est largement positif en 2014

***En 2014, la production française d'œufs de consommation se stabilise à 14,6 milliards d'unités. La production se maintient à un niveau élevé après le repli enregistré en 2012, à la suite, essentiellement, de la mise aux normes des cages de pondeuses par les éleveurs. De 2005 à 2014, la consommation française calculée par bilan a globalement suivi les mêmes évolutions que la production. La consommation des ménages à domicile a mieux résisté en 2012, en raison de la place croissante des œufs produits en modes de production alternatifs, non touchés par la mise aux normes. En 2014, les indicateurs du commerce extérieur des œufs sont au vert : les soldes en volume et en valeur sont largement positifs pour les œufs de poule en coquille et les ovoproduits. Pour 2015, la production serait en légère baisse. Au premier semestre, les exportations se replient, sauf pour les ovoproduits, alors que les importations progressent.***

### **La production française d'œufs se stabilise à un niveau élevé en 2014**

Avec 14,6 milliards d'œufs de consommation en 2014, la France est le premier producteur de l'Union européenne devant l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas. La production française est issue à 68 % des élevages en cages et à 32 % des systèmes alternatifs : agriculture biologique, plein air et sol. En 2009, la part des élevages en cages représentait 80 %.

De 2005 à 2009, la production française d'œufs de consommation, estimée par le modèle de prévision SSP-ITAVI-CNPO (*encadré Estimation de la production d'œufs de consommation et mensualisation des données d'éclosion*), est restée plutôt stable

(13,5 à 14 milliards d'œufs par an). En 2010, elle a approché les 14 milliards, bénéficiant de la hausse des exportations d'œufs frais vers le reste de l'UE et notamment vers l'Allemagne, affichant de ce fait, un des niveaux les plus élevés atteints depuis 2005. En 2010, la production allemande a reculé, à la suite de l'anticipation des travaux de mises aux normes des cages de poules pondeuses exigés par la directive 1999/74/CE du conseil de l'Union européenne, avant la date butoir de janvier 2012 (*encadré Directive 1999/74/CE du conseil de l'Union européenne*). Cette directive, transposée par l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2002, exige que la surface minimale par poule soit augmentée et que les cages standard soient remplacées par des cages aménagées, avec une hauteur minimale et des équipements appropriés.

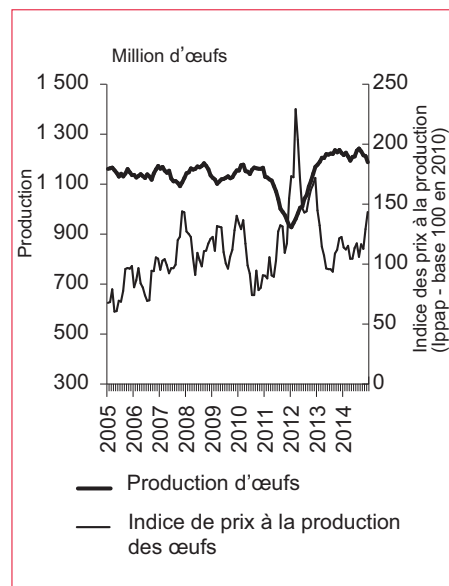
Par la suite, la production française d'œufs s'est repliée de 10 % entre 2010 et 2011 puis de 3 % entre 2011 et 2012. La moindre disponibilité des bâtiments d'élevage des poules pondeuses, entraînée par les travaux de mise en conformité des cages (environ six mois) explique en grande partie cette baisse mais la cessation d'activité de certains éleveurs contribue également au recul.

Les mises en place de poulettes (intégrant les échanges extérieurs de poussins d'un jour) ont commencé à se replier fortement dès septembre 2010, les accouveurs spécialisés dans la volaille de ponte subissant alors un fort ralentissement de leurs commandes. En effet, ce mois correspondait à la dernière limite, avant la fin 2011, pour

la naissance de poules destinées à être élevées en cages conventionnelles pendant toute leur durée de ponte : dix-sept mois de septembre 2010 à janvier 2012, soit approximativement cinq mois pour qu'un poussin de poulette devienne une pondeuse auxquels s'ajoutent environ douze mois d'activité d'une poule.

Le repli des mises en place, de 10 à 35 % par mois, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente s'est prolongé jusqu'au mois d'août 2011. La

### Les prix à la production ont augmenté fortement en 2012 pendant la pénurie d'œuf de consommation



Sources : Insee, Agreste

reprise des mises en place est intervenue à compter de septembre 2011 et la production est repartie à la hausse en 2013 pour se stabiliser en 2014.

### Des prix en légère progression en 2014

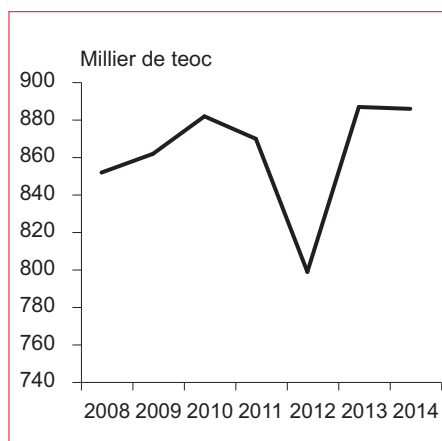
Les prix à la production des œufs de consommation ont augmenté très fortement en 2011 et 2012, pendant la période de baisse de la production due à la mise aux normes des cages. Ils ont ensuite fortement décroché en 2013 lorsque la production s'est rétablie. En 2014, ils ont légèrement progressé en lien avec la bonne tenue du commerce extérieur des œufs coquille et des ovoproduits. Les ovoproduits

désignent tout ou partie du contenu des œufs séparés de la coquille, seuls ou en combinaison avec des ingrédients ajoutés, destinés à la consommation humaine.

### La consommation des œufs par les ménages a progressé en 2013 et 2014

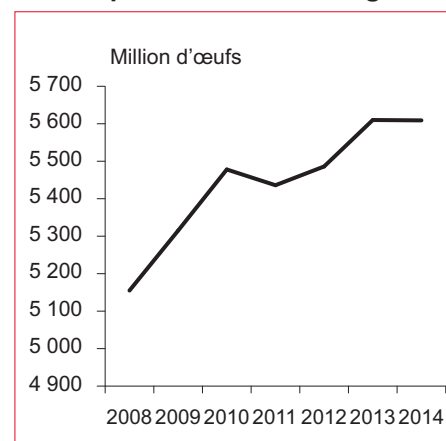
La consommation française d'œufs, calculée par bilan (production + importations – exportations), a chuté fortement au moment de la pénurie d'œufs en 2012. Toutefois, la consommation d'œufs par les ménages à domicile, mesurée par le panel de consommateurs Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer, n'a faibli que légèrement

### La consommation française d'œufs calculée par bilan a fortement décroché en 2012



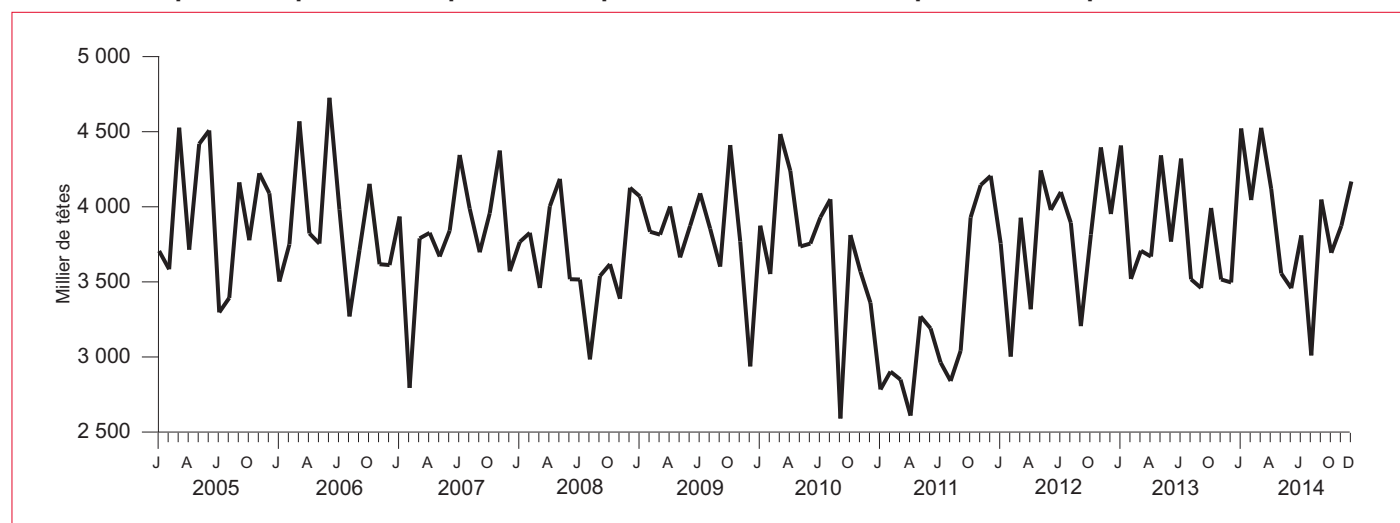
Source : Agreste

### En 2012, la consommation d'œufs à domicile par les ménages a mieux résisté que la consommation globale



Sources : Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer, Agreste

### Les mises en places de poussins de poulettes de ponte se sont fortement repliées entre septembre 2010 et août 2011



Source : Agreste

## Les ménages plébiscitent les œufs de poules plein air et issus de l'agriculture biologique

Millier d'œufs

	2007	2014	2014/2007 (%)
<b>Total œufs de consommation</b>	<b>4 106 012</b>	<b>4 988 738</b>	<b>21</b>
Œufs de poule et de caille standard	3 171 395	3 007 848	- 5
Œufs de poule et de caille au sol	126 286	155 636	23
Œufs de poule et de caille plein air	643 312	1 389 072	116
Œufs de poule et de caille agriculture biologique	165 019	436 183	164

Source : Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer

en 2011, au début de la pénurie, pour parvenir en 2014 à un niveau élevé, jamais atteint depuis l'année 2008.

Ces dernières années, les achats des ménages se sont de plus en plus orientés vers les élevages engagés dans des modes de production alternatifs. Ils ont donc été moins impactés par la mise aux normes et la baisse de la production qui touchaient plus les élevages en cage que les élevages au sol, en plein air ou biologiques. Les œufs sont, en effet, appréciés des consommateurs pour leur rapidité de préparation et pour leur source de protéines peu chère, comparativement à la viande.

## En 2014, le solde du commerce extérieur français des œufs en coquille redevient excédentaire

En 2014, le solde commercial des œufs en coquille, est redevenu excédentaire en volume et en valeur, après plusieurs années de déficit. Les exportations ont poursuivi leur progression, tandis que les importations continuaient leur recul important débuté en 2012, après la baisse de la production. L'excédent des œufs en coquille avoisine, en 2014, 3 000 teoc en volume et 9,4 millions d'euros en valeur.

Depuis 2011, année particulière, à la suite du recul de la production, les exportations françaises d'œufs en coquille ont progressé de 43 %, soit + 10 000 teoc et ont augmenté de près de 70 % vers l'Union européenne, (+ 12 500 teoc). Au cours de la période, les achats néerlandais, principal client de la France depuis plusieurs années, ont progressé de 75 %, (+ 6 000 teoc). Les ventes vers le Royaume-Uni, trois fois moins importantes en volume, ont plus que triplé (+ 3 400 teoc) pendant que les achats belges augmentaient d'un tiers (+ 1 400 teoc).

Vers les pays tiers, les exportations se sont repliées de moitié entre 2011 et 2014, soit 2 500 teoc de moins, essentiellement en raison de la limitation des achats suisses (moitié moins sur la période). Ce pays représente plus de 90 % des exportations françaises d'œufs vers les pays tiers.

## Le solde commercial des œufs en coquille redevient positif en 2014 en volume et valeur

	2011	2012	2013	2014
Œufs de poules en coquille (teoc)	- 35 414	- 43 263	- 12 294	2 940
Œufs de poules en coquille (milliers d'euros)	- 22 302	- 54 381	- 395	9 366

Source : DGDDI (Douanes)

## Les exportations françaises d'œufs de poules en coquille se sont accrues entre 2011 et 2014

Unité : teoc\*

	2011	2012	2013	2014	2014/2011 (%)
<b>Total exportations françaises</b>	<b>23 347</b>	<b>25 475</b>	<b>30 255</b>	<b>33 455</b>	<b>43</b>
<b>Union européenne</b>	<b>18 417</b>	<b>21 077</b>	<b>26 824</b>	<b>30 923</b>	<b>68</b>
<b>Pays tiers</b>	<b>4 930</b>	<b>4 399</b>	<b>3 431</b>	<b>2 532</b>	<b>- 49</b>
Pays-Bas	7 726	12 406	12 862	13 597	76
Belgique	4 159	3 322	5 054	5 547	33
Royaume-Uni	1 452	2 307	2 358	4 836	233
Allemagne	2 670	1 149	1 397	2 292	- 14
Espagne	71	773	577	504	610
Italie	572	19	1 679	317	- 45
Suisse	4 728	4 258	3 140	2 263	- 52

\* tonnes-équivalent-œuf-coquille  
Source : DGDDI (Douanes)

## Les importations françaises d'œufs de poules en coquille ont reculé entre 2011 et 2014

Unité : teoc\*

	2011	2012	2013	2014	2014/2011 (%)
<b>Total importations françaises</b>	<b>58 761</b>	<b>68 738</b>	<b>42 549</b>	<b>30 515</b>	<b>- 48</b>
<b>Union européenne</b>	<b>58 598</b>	<b>68 486</b>	<b>42 503</b>	<b>28 407</b>	<b>- 52</b>
Espagne	34 452	30 152	22 043	13 660	- 60
Pays-Bas	9 703	8 918	9 336	8 963	- 8
Belgique	2 002	5 872	2 670	1 836	- 8
Pologne	2 854	12 581	5 624	1 623	- 43
Allemagne	3 726	5 003	350	917	- 75
Portugal	1 671	2 446	1 738	809	- 52
Italie	2 430	391	510	438	- 82

\* tonnes-équivalent-œuf-coquille  
Source : DGDDI (Douanes)

À l'inverse, les importations françaises d'œufs en coquille entre 2011 et 2014 se sont réduites de moitié : – 28 000 teoc au total et – 30 000 teoc en provenance de l'Union européenne. La baisse a concerné tous les principaux fournisseurs de la France en matière d'œufs en coquille et en particulier l'Espagne (– 21 000 teoc, soit – 60 %), de loin le premier fournisseur devant l'Italie (– 82 %) et l'Allemagne (– 75 %).

Les volumes importés, déjà très conséquents en 2011, se sont fortement accrus en 2012, lors de la pénurie générée par les conséquences de la mise aux normes. La Pologne a, ainsi, plus que quadruplé ses livraisons à la France d'une année sur l'autre. Les importations se sont ensuite réduites fortement en 2013, conjointement à la reprise de la production française.

### De 2011 à 2014, le solde du commerce extérieur des ovoproduits a progressé également

Déficitaire en 2011 de 2 700 teoc, le solde commercial en volume des ovoproduits est devenu positif en 2013 mais surtout en 2014 (environ + 1 000 teoc), alors que le solde en valeur, déjà excédentaire en 2011 (22,8 millions d'euros), s'accroissait (26,2 millions d'euros), après le niveau particulièrement faible de 2012.

Entre 2011 à 2014, les exportations françaises d'ovoproduits, deux fois plus importantes que les œufs en coquille, ont augmenté de 6 % (+ 4 000 teoc) dont + 2 500 teoc vers l'Union européenne et + 1 500 teoc vers les pays tiers.

Vers l'Union européenne, la progression a été de 4 % et vers les pays tiers de 19 %. La situation est toutefois contrastée au sein des principaux clients européens : les progressions importantes (+ 25 % minimum en 3 ans) vers l'Espagne, le Royaume-Uni et la Suède ont été en partie compensées par les baisses touchant certains pays du Nord de l'Europe, mais aussi la Grèce et le Portugal. Vers les pays tiers, les augmentations ont concerné le Moyen-Orient, l'Asie du Nord et l'Afrique subsaharienne.

Entre 2011 et 2014, les importations françaises d'ovoproduits sont restées quasiment stables sur la période, l'augmentation des achats français aux Pays-Bas ayant été compensée par la baisse de ceux en provenance d'Espagne.

### Au premier semestre 2015, les importations d'œufs coquille et d'ovoproduits sont en hausse

En 2015, parmi les principaux pays de l'UE, la production espagnole progresserait beaucoup plus fortement que celles de l'Italie, de la Pologne et du Royaume-Uni, selon Eurostat, tandis que les productions allemandes et néerlandaises se stabiliseraient. Pour la France, les prévisions affichent une baisse de 2,9 % pour 2015. Sur les huit premiers mois de 2015, les prévisions du modèle font état d'une baisse de 1,3 % de la production française d'œufs de consommation par rapport à la même période en 2014.

### Le solde commercial des ovoproduits alimentaires en volume est redevenu positif en 2013

	2011	2012	2013	2014
Ovoproduits alimentaires (teoc)	– 2 670	– 12 926	175	1 077
Ovoproduits alimentaires (milliers d'euros)	22 775	4 458	22 884	26 202

Source : DGDDI (Douanes)

### Les exportations d'ovoproduits ont progressé entre 2011 et 2014

Unité : teoc\*

	2011	2012	2013	2014	2014/2011 (%)
<b>Total exportations françaises</b>	<b>63 712</b>	<b>62 300</b>	<b>66 362</b>	<b>67 783</b>	<b>6</b>
<b>Union européenne</b>	<b>55 634</b>	<b>55 526</b>	<b>57 441</b>	<b>58 136</b>	<b>4</b>
<b>Pays tiers</b>	<b>8 078</b>	<b>6 775</b>	<b>8 920</b>	<b>9 647</b>	<b>19</b>
Belgique	17 759	15 837	17 698	16 376	– 8
Espagne	8 530	8 974	10 319	10 593	24
Allemagne	9 745	12 615	9 811	8 520	– 13
Royaume-Uni	6 178	5 435	7 646	8 040	30
Suède	2 360	1 382	1 353	3 091	31
Grèce	1 749	598	1 508	1 587	– 9
Pays-Bas	1 550	1 758	1 543	1 077	– 31
Portugal	1 445	1 031	1 042	761	– 47
Moyen-Orient	2 253	2 455	2 888	3 570	58
Asie du Nord	1 007	880	1 358	1 584	57
Afrique subsaharienne	545	488	672	854	57
Afrique du Nord	875	719	866	791	– 10
Asie du Sud-Est	835	528	594	556	– 33

\* tonnes-équivalent-œuf-coquille  
Source : DGDDI (Douanes)

### Les importations d'ovoproduits ont été stables entre 2011 et 2014

Unité : teoc\*

	2011	2012	2013	2014	2014/2011 (%)
<b>Total importations françaises</b>	<b>66 382</b>	<b>75 227</b>	<b>66 186</b>	<b>66 706</b>	<b>0</b>
<b>Union européenne</b>	<b>65 816</b>	<b>73 874</b>	<b>65 948</b>	<b>66 457</b>	<b>1</b>
Belgique	10 276	12 176	9 652	10 826	5
Pays-Bas	20 949	20 952	23 046	25 353	21
Espagne	20 897	19 029	19 066	15 517	– 26
Allemagne	7 235	9 064	7 580	6 658	– 8
Italie	5 525	10 477	4 525	5 324	– 4

\* tonnes-équivalent-œuf-coquille  
Source : DGDDI (Douanes)



Au premier semestre 2015, les exportations d'œufs coquille se replient de près de 11 % alors que celles d'ovoproduits progressent encore de 6 %. Les importations sont en forte hausse : + 33 % pour les œufs coquille et + 8 % pour les ovoproduits.

En juin 2015, les prix à la production des œufs progressent de 9 % sur un an, l'épisode de grippe aviaire aux États-Unis ayant conduit ce pays à des importations massives auprès de l'UE et notamment de la France.

Au cours des huit premières périodes de quatre semaines chacune de 2015, les achats d'œufs par les ménages se sont repliés de 3,6 % par rapport à la même période en 2014, selon le panel de consommateurs Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer.

## Estimation de la production d'œufs de consommation et mensualisation des données d'éclosion

Aucune enquête statistique ne permet d'estimer directement la production d'œufs de consommation. C'est pourquoi le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, en collaboration avec l'Institut Technique de l'Aviculture (ITAVI), estime ce volume à l'aide d'un modèle de production.

### Estimation de la production d'œufs de consommation

Pour calculer la production professionnelle d'œufs de consommation, le SSP estime chaque mois le cheptel des poules pondeuses en production, et le multiplie par un nombre moyen d'œufs pondus par poule :

- les éclosions de poulettes pour la ponte sont connues chaque mois grâce à l'enquête mensuelle auprès des sélectionneurs et accoueurs conduite par le SSP. Ce chiffre est ensuite corrigé du solde du commerce extérieur des poussins d'un jour (chiffres des Douanes) afin d'obtenir les mises en places réelles du mois.
- les poulettes mises en place mettent environ cinq mois avant d'arriver à maturité ; elles pondent ensuite pendant environ une année (un peu plus pour les poules en cage, un peu moins pour les systèmes alternatifs), selon un profil et une durée de ponte aussi proches que possible de la réalité du terrain.
- chaque poule en production pond un nombre moyen d'œufs différent en fonction de son âge et de son mode d'élevage (un peu plus pour les poules en cage que pour les poules élevées au sol ou en plein air, y compris en biologique).

Les poussins de pondeuses mis en place sont ensuite scindés en deux groupes : une partie deviendra des pondeuses en cage et l'autre des pondeuses « alter » (pour les poules élevées au sol, en plein air, bio). La répartition cage/alter est corrigée chaque année (68 %, 32 % en 2014) par expertise de l'ITAVI et contrôlée lors des enquêtes aperiodiques concernant l'aviculture.

Les poussins mis en place deviennent des poulettes de ponte cinq mois plus tard ; leur nombre en début de ponte est affecté d'un taux de mortalité respectivement de 2,7 % et de 2,3 % pour les poulettes en cage et les poulettes « alter ». Ce taux inclut par anticipation la mortalité liée aux abattages sanitaires des pondeuses (estimée à 0,7 % pour les cages et 0,3 % pour les alter).

Ensuite, pour chacune des catégories et pour chaque génération, le nombre de pondeuses en début de ponte se voit appliquer :

- un nombre de mois de ponte
- un coefficient de ponte (nombre d'œufs) par mois.

Les durées de ponte sont ajustées chaque année par expertise de l'ITAVI.

Le modèle est mis à jour par expertise conjointe de l'ITAVI et du SSP. Ces mises à jour concernent la répartition cages/alter, les durées de ponte et le nombre d'œufs pondus par période (ITAVI), ces données étant calibrées par les résultats des enquêtes aperiodiques que mène le SSP concernant l'aviculture.

### Mensualisation des données d'éclosion

Fin 2014, les données d'éclosion, mais également les données dérivées des éclosions (mises en place, production et consommation), ont été révisées sur la période 1996 à 2014, à la suite du changement de méthode de mensualisation des données d'éclosion.

Avant novembre 2014, les données d'éclosion étaient collectées chaque mois auprès des couvoirs, et les couvoirs répondaient par semaine sur un ensemble de 4 semaines (interrogation pour les mois de référence de janvier, février, avril, mai, juillet, août, octobre et novembre) ou 5 semaines (mars, juin, septembre et décembre) voire 6 semaines pour décembre les années à 53 semaines (ex : 2009). Dans ce cadre, le principe de mensualisation retenu, principe de mensualisation 4-4-5, consistait à affecter au mois de référence les données des 4, 5 ou 6 semaines collectées sur le mois d'où des pics d'éclosion « artificiels » tous les trois mois (mars, juin, septembre et décembre).

À partir du mois de novembre 2014, les données d'éclosion sont toujours collectées chaque mois mais les couvoirs interrogés recensent les éclosions pour le mois collecté et non plus pour des périodes de 4, 5 ou 6 semaines. De fait, les données sont dorénavant directement disponibles mensuellement.

Ces nouvelles données d'éclosions mensuelles n'étant pas comparables avec les données d'éclosions antérieures à novembre 2014 mensualisées selon le principe 4-4-5, un travail de rétopolation a été réalisé sur les données antérieures à novembre 2014. De janvier 1996 à octobre 2014, les données mensuelles ont donc été recalculées à partir des données hebdomadaires collectées, qui ont été réparties selon le ou les mois auxquels elles se référaient. Ainsi, pour la semaine  $s$  dont tous les jours relevaient d'un même mois  $m$ , les données d'éclosion ont été affectées à ce mois  $m$ ; pour la semaine  $s'$  à cheval sur deux mois  $m$  et  $m+1$ , les données d'éclosion de cette semaine  $s'$  ont été ventilées au prorata du nombre de jours ouvrés de la semaine  $s'$  sur chaque mois,  $m$  et  $m+1$ . Cette révision a eu un impact sur le calcul de la prévision.



**La directive 1999/74/CE du conseil de l'Union européenne,  
transposée par l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2002 établit les normes minimales  
relatives à la protection des poules pondeuses**

*Dispositions applicables à l'élevage  
en cages aménagées :*

*Les états membres veillent à ce que,  
à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, toutes  
les cages visées au présent chapitre  
répondent au moins aux exigences  
énoncées ci-dessous :*

*1 - les poules pondeuses doivent dis-  
poser :*

*a) d'au moins 750 centimètres carrés  
de la superficie de la cage par poule,  
dont 600 centimètres carrés de sur-  
face utilisable, étant entendu que la  
hauteur de la cage autre que celle au-  
dessus de la surface utilisable doit  
avoir au moins 20 centimètres en tout  
point et que la superficie totale de  
toute cage ne peut pas être inférieure  
à 2 000 centimètres carrés ;*

*b) d'un nid ;*

*c) d'une litière permettant le picotage  
et le grattage ;*

*d) de perchoirs appropriés offrant au  
moins 15 centimètres par poule ;*

*2 - une mangeoire pouvant être utili-  
sée sans restriction doit être prévue.  
Sa longueur doit être d'au moins  
12 centimètres multipliée par le nom-  
bre de poules dans la cage ;*

*3 - chaque cage comporte un  
système d'abreuvement approprié,  
compte tenu notamment de la taille  
du groupe ; dans le cas d'abreuvoirs  
à raccords, deux tétines ou deux cou-  
pes au moins doivent se trouver à  
portée de chaque poule ;*

*4 - pour faciliter l'inspection, l'instal-  
lation et le retrait des animaux, les  
rangées de cages doivent être sépa-  
rées par des allées d'une largeur  
minimale de 90 centimètres et un  
espace d'au moins 35 centimètres  
doit être prévu entre le sol du bâti-  
ment et les cages des rangées infé-  
rieures ;*

*5 - les cages sont équipées de dis-  
positifs appropriés de raccourcisse-  
ment des griffes*

### **Sources et définitions**

- L'enquête auprès des abattoirs de volailles et de lapins pour les abattages de volailles en têtes et en tonnes-équivalent-carcasse (Gallus, dindes, canards, pintades, etc.)
- L'enquête auprès des sélectionneurs et accoueurs pour les éclosions de poussins
- FranceAgriMer-SNM pour les cotations
- Les statistiques de la DGDDI (Douanes) pour les données de commerce extérieur
- Eurostat pour les données relatives à l'Union européenne
- Les ovoproduits désignent tout ou partie du contenu des œufs séparés de la coquille, seuls ou en combinaison avec des ingrédients ajoutés, destinés à la consommation humaine
- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Aviculture » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Aviculture » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « En avril, les abattages de poulet sont en hausse », Infos rapides - Aviculture n° 6/11, juin 2015
- « En 2013, léger repli de la production de foie gras dans un contexte morose », Synthèses Aviculture n° 2014/244, juillet 2014
- « En 2013, la consommation française de volailles est au plus haut, dynamisée par le poulet », Synthèses Aviculture n° 2014/234, mars 2014

# PRODUCTIONS ANIMALES - Lait

Synthèses septembre n° 2015/276

[Retour éditorial](#)

## Forte baisse des prix des produits laitiers en 2015

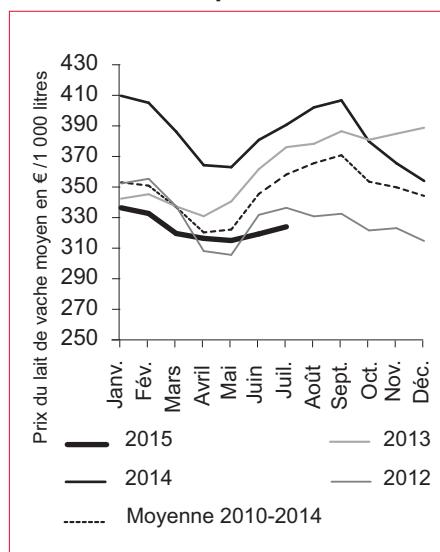
**Au 1<sup>er</sup> semestre 2015, le marché national du lait a subi les conséquences de la baisse de la demande mondiale, liée notamment à l'embargo russe, de la concurrence de la Nouvelle-Zélande et de la hausse de la production, en particulier dans l'UE, alors que la collecte nationale de lait restait comparable au niveau élevé de 2014. Ce déséquilibre entre offre et demande a provoqué une chute des prix des produits industriels et du prix payé aux éleveurs, une montée des stocks chez les transformateurs et le déclenchement de mesures de soutien des marchés au niveau de l'Union européenne.**

### Baisse du prix du lait en 2015 après un niveau élevé en 2014

En juillet 2015, le prix moyen du lait de vache payé au producteur (prix toutes qualités confondues) a été inférieur de 17 % au prix de juillet 2014. Durant tout le premier semestre 2015, la baisse a été marquée par rapport à 2014 (oscillant entre - 13 % et - 18 %) et les prix ont été inférieurs à ceux observés en moyenne sur les années 2010 à 2014. En 2014, le prix moyen du lait avait été supérieur de 6 % au prix de 2013, lui-même en hausse de 8 % par rapport au prix de 2012. Entre avril 2013 et septembre 2014, avait en effet progressé fortement pour atteindre, entre octobre 2013 et septembre 2014, son plus haut niveau depuis 2000, soutenu par une forte demande. À partir d'octobre 2014, la situation s'est retournée et le prix a décroché fortement, subissant le contre-coup de la baisse du prix des produits laitiers industriels vendus sur les marchés internationaux (*Chute des cours*

*mondiaux des produits laitiers au second semestre 2014, Synthèses Lait, n° 2014/255, décembre 2014).*

### Le prix du lait de vache est en baisse depuis la fin 2014



Source : Enquête mensuelle laitière SSP/FranceAgriMer, Insee

En Europe, le prix du lait payé aux producteurs a suivi la même évolution que le prix français. La chute est très marquée pour la très grande majorité des Etats membres. Le prix moyen européen a décroché dès le mois de septembre 2014 et n'a cessé de reculer depuis, en raison de l'affluence de disponibilités sur les marchés internationaux et du ralentissement de la demande mondiale. En juillet 2015, il est inférieur de 19 % au prix moyen de 2014.

### En 2015, la collecte française de lait de vache est légèrement inférieure au niveau élevé de 2014

En 2014, la collecte française avait dépassé 24,5 milliards de litres, favorisée par de bonnes conditions climatiques et un prix du lait attractif, en moyenne sur l'année, retrouvant ainsi des niveaux proches des années 1980, avant la mise en place des quotas laitiers. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2015, le niveau

de collecte a été inférieur à celui très élevé atteint en 2014 mais est resté supérieur à la moyenne 2010-2014. Certains éleveurs ont ralenti la production en raison d'un prix du lait jugé trop faible ou afin de ne pas dépasser les quotas encore en vigueur à la fin de la campagne 2014/2015 ou leur volume contractuel. La politique des quotas laitiers a pris fin le 1<sup>er</sup> avril 2015 avec cette campagne. Depuis cette date, les États membres et les producteurs de lait ne sont plus pénalisés pour des dépassements de leur référence. Malgré le niveau élevé de collecte lors de la campagne 2014/2015, la France était encore en retrait de près de 1,2 million de tonnes (- 4,5 % de la référence) par rapport au quota.

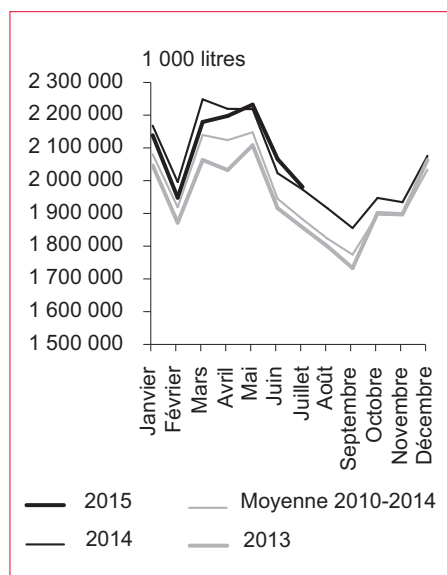
En début de campagne 2015/2016 (soit à partir d'avril 2015), le niveau de collecte du lait de vache a retrouvé un niveau proche de celui de 2014, et même un peu supérieur en juin et juillet, en dépit du manque de précipitations et des températures supérieures à la normale. En juin, la production a progressé de 2,1 % par rapport à 2014 (+ 6,2 % par rapport à la moyenne 2010-2014) et en juillet de 0,4 % (+ 5,2 % par rapport à la moyenne 2010-2014). Au total, sur les sept pre-

miers mois de 2015, la collecte française de lait de vache a été inférieure au niveau de 2014.

D'après les sondages hebdomadaires de FranceAgriMer, la collecte française diminuerait d'environ 1,5 % en août 2015 par rapport à août 2014. Cette baisse s'expliquerait notamment par des températures particulièrement élevées, surtout dans un large quart nord-est du pays.

Globalement, la collecte dans l'ensemble des pays membres de l'UE a connu un rebond en 2014 et une production toujours dynamique en 2015, malgré le coup de frein donné au premier trimestre pour limiter les pénalités pour dépassement sur la dernière campagne soumise aux quotas laitiers. Au premier semestre 2015, la collecte européenne a augmenté de 0,8 % sur un an, en raison de la reprise de la production en Allemagne (+ 0,3 %), au Royaume-Uni (+ 1,4 %), aux Pays-Bas (+ 1,9 %), en Pologne (+ 1,8 %), en Espagne (+ 1,6 %) et en Irlande (+ 7,8 %). Sur la même période, la collecte française a, pour sa part, baissé de 0,9 %. La reprise est surtout marquée depuis le mois d'avril, la fin des quotas laitiers ayant permis aux États membres d'augmenter leur production de lait sans contrainte. Entre avril et juin 2015, la collecte européenne de lait de vache a ainsi progressé de 2,7 % par rapport à la même période de 2014.

### Début 2015, la collecte de lait de vache est inférieure au niveau élevé de 2014



Source : Enquête mensuelle laitière SSP/FranceAgriMer

### Le coût de l'aliment se réduit mais reste à un niveau élevé

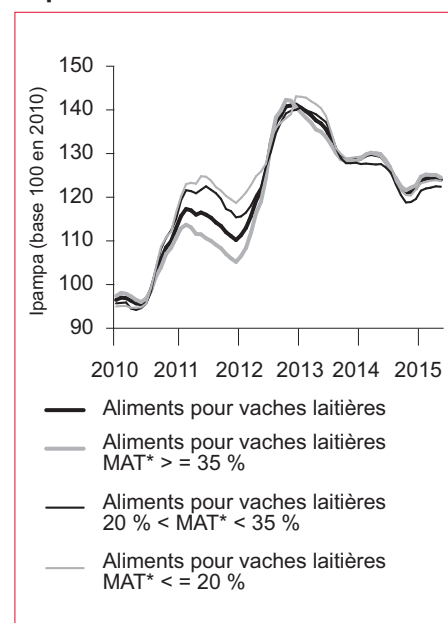
Entre février et juin 2015, le coût des aliments pour vaches laitières en France est resté stable. Le coût de l'aliment a connu une baisse marquée depuis janvier 2013, sans toutefois retrouver les niveaux observés avant 2012, année au cours de laquelle il s'était envolé. À cette date, les prix des tourteaux de soja et de colza qui représentent un composant essentiel des protéines de la ration des vaches laitières, avaient bondi jusqu'à des niveaux jamais atteints. En juin 2015, le coût des aliments pour vaches laitières, estimé par l'Ipampa, reste encore supérieur de 2 % au coût de juin 2012.

La baisse du prix du lait sur un an a été nettement supérieure à celle qui aurait permis de répercuter la baisse du prix de l'aliment et de maintenir les marges des éleveurs. (*Le prix de compensation du coût de l'aliment dans les filières d'élevage, Tableau de bord - Indicateurs filière d'élevage, n° 4/8, août 2015*).

### Les cours des produits industriels sont en baisse depuis début 2014, malgré un rebond début 2015

À la mi-juillet 2015, le prix français de la poudre de lait écrémé est descendu à 1 663 euros la tonne (prix des contrats), soit un niveau légèrement inférieur au prix d'intervention fixé à 1 698 euros la tonne par la réglementation de l'Union européenne. C'est le prix le plus bas observé depuis l'année 2009. En juillet 2015, il se situe 40 % en dessous du prix élevé atteint en juillet 2014. Le prix est en baisse depuis le 2<sup>e</sup> trimestre 2014 avec un fort décrochage au mois d'août 2014, en lien notamment avec la décision de la Russie de mettre sous embargo les produits alimentaires provenant de l'Union européenne, de la Norvège, des États-Unis, de l'Australie et du

### En 2015, le coût des aliments pour vaches laitières reste encore supérieur aux niveaux de 2012



\* MAT = Matière azotée totale  
Source : Agreste - Indice des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa)

Canada. Entre février et décembre 2014, le prix de la poudre de lait écrémé (prix des contrats) est ainsi passé de 3 350 euros à 1 810 euros la tonne, soit une chute de 46 % entre ces deux dates. La légère reprise du 1<sup>er</sup> trimestre 2015 (d'un mois sur l'autre) a été de courte durée, les prix étant ensuite repartis à la baisse pour s'établir, en mai, juin et juillet, à des niveaux bien inférieurs à ceux observés un an auparavant. L'évolution des prix français a suivi en cela celle des prix européens et internationaux.

Le prix des poudres grasses a également fortement décroché, passant en France d'un maximum de 3 760 euros la tonne (prix des contrats) en janvier 2014 à 2 270 euros en juillet 2015, soit - 40 %. Il est même descendu à 2 120 euros la troisième semaine d'août. Le prix suit ainsi la même tendance baissière que celle des poudres de lait écrémé. Les prix se sont aussi nettement rétractés sur les marchés internationaux.

En 2015, les cours du beurre ont un peu mieux résisté que ceux des poudres et ont peu évolué depuis mars. La troisième semaine d'août, le prix français du beurre standard s'est situé

à 3 020 euros la tonne (prix des facturations). En juillet 2015, il avait atteint près de 3 100 euros la tonne, inférieur toutefois de 16 % au prix de juillet 2014. Les cours restent supérieurs au prix d'intervention fixé à 2 217,51 euros/tonne. Le décrochage s'est produit en septembre 2014, période pendant laquelle le prix a perdu près de 650 euros la tonne, soit une baisse de 20 % par rapport au même mois de 2013.

En France, le prix des fromages diminue lui aussi mais de façon moins marquée que ceux de la poudre et du beurre. Ainsi, en juin 2015, l'indice du prix départ usine indique une baisse de 2 % par rapport à juin 2014. L'ampleur des écarts pour les fromages est nettement moindre que pour les ingrédients secs. Sur le marché européen, le cours des fromages est en baisse depuis 2014. Entre janvier 2014 et fin juillet 2015, les prix du cheddar (- 23 %), de l'edam (- 36 %) et du gouda (- 33 %) ont fortement reculé, davantage que ceux de l'emmental (- 10 %).

### Une offre supérieure à la demande, qui pèse sur les prix

La baisse des cours des produits industriels s'explique par les fortes disponibilités sur les marchés internationaux, qui excèdent la demande. Ainsi, au premier semestre 2015, les fabrications européennes de poudre de lait écrémé et de beurre restent dynamiques avec respectivement une hausse de 3,2 % et de 1,2 % sur un an, pour une collecte de lait en hausse de 0,8 % sur la même période. Les collectes de lait sont également en augmentation dans les principaux bassins producteurs comme l'Océanie et les États-Unis.

En revanche, la demande a diminué chez les principaux pays importateurs de produits laitiers, notamment en Chine. Premier importateur de poudres de lait, ce pays a fortement réduit sa demande en produits laitiers en 2015, affectant les échanges internationaux destinés à 60 % au continent asiatique en 2014. La Chine a divisé par deux ses achats de poudres grasses sur les six premiers mois de 2015 par rapport

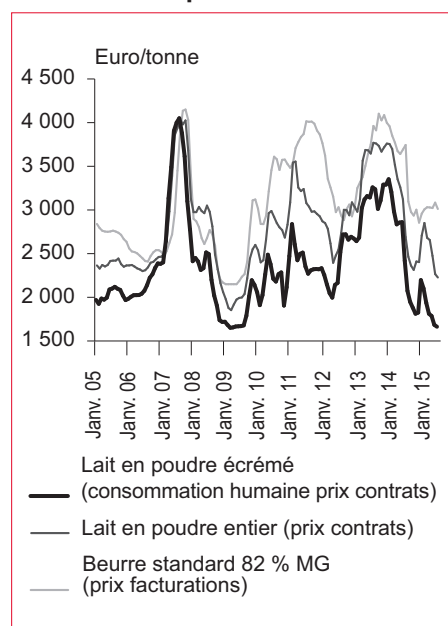
à 2014 et réduit de plus d'un quart ses achats de poudres maigres et de beurre. Les exportations de poudres de la France vers ce pays ont ainsi été divisées par trois au premier semestre 2015 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2014. Sur la même période, la Russie a également diminué de plus de moitié ses achats de beurre et de fromages pour les six premiers mois de 2015 par rapport à la même période de 2014. En raison de l'embargo, la France n'exporte quasiment plus de produits laitiers vers ce pays, à l'exception des desserts lactés de conserve.

### Le déclenchement de mesures d'intervention publique et d'aide au stockage privé

Au premier semestre 2014, les fortes disponibilités avaient permis d'alimenter les échanges mondiaux, favorisant ainsi leur croissance, surtout en direction de la Chine, mais, au second semestre, la production étant toujours dynamique, le ralentissement des achats chinois et l'embargo russe ont contraint les transformateurs à stocker des produits de report. Dans l'Union européenne, le mécanisme d'aide au stockage privé, qui concerne le beurre et la poudre de lait écrémé (et dans une moindre mesure les fromages), a été mis en œuvre afin d'aider à rééquilibrer les marchés. Fin juin 2015, les stocks européens bénéficiant d'une aide au stockage privé atteignaient 74 955 tonnes pour le beurre, dont 16 723 tonnes pour la France, et 17 632 tonnes pour la poudre de lait écrémé (nuls pour la France). Depuis l'ouverture du dispositif début septembre 2014, environ 142 000 tonnes de beurre et 44 000 tonnes de poudre de lait écrémé ont bénéficié d'aides au stockage privé.

Des mesures de stockage public ont également été mises en œuvre. Ainsi, depuis la mi-juillet 2015, sept pays (Belgique, Allemagne, Lituanie, Pologne, Royaume-Uni, Lettonie et Finlande) ont alimenté les stocks publics de poudre de lait écrémé. Au 30 août 2015, les demandes de stockage public se sont élevées à près de 11 500 tonnes. La procédure d'intervention publique (achats de beurre et de poudre de lait

### Les prix français des produits industriels sont en forte diminution depuis 2014

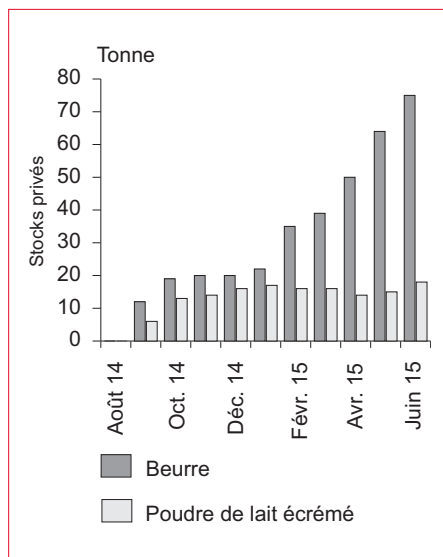


Source : FranceAgriMer/ ATLA

écrémé) sera, comme annoncé, prolongée jusqu'au 31 décembre 2015 et reprendra dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, au lieu d'une ouverture habituelle du 1<sup>er</sup> mars au 30 septembre de chaque année.

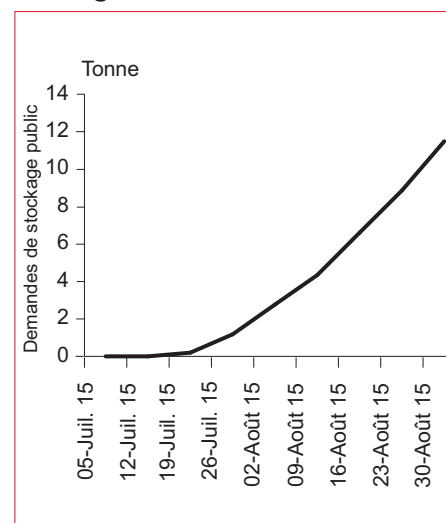
D'autres mesures de soutien au secteur laitier sont à l'étude au niveau européen, dans le prolongement du conseil agricole européen extraordinaire du 7 septembre.

### Forte évolution des stocks privés sous contrat de beurre dans l'Union européenne



Source : Commission européenne

### Les demandes de stockage public de poudre de lait écrémé dans l'Union européenne sont également en forte hausse



Source : Commission européenne

### Les instruments de soutien des marchés laitiers par la Commission européenne

Depuis la fin des années 60, l'Union européenne a mis en place des mesures de soutien des marchés laitiers destinées à maintenir des conditions de marché stables pour les opérateurs de la filière. En cas de déséquilibre entre l'offre et la demande, elle a ainsi recours à différents types de mesures afin de rétablir l'équilibre.

L'Organisation Commune des Marchés (OCM), réformée en 2013, a maintenu des dispositifs de soutien des marchés laitiers et prévu que la Commission puisse mettre en place des outils complémentaires si ces dispositifs étaient jugés insuffisants.

Parmi les mesures prévues par l'OCM, l'intervention publique et l'aide au stockage privé permettent de limiter l'offre en retirant du marché une partie des marchandises produites par les opérateurs.

L'intervention publique consiste en l'achat par l'Union européenne de beurre ou de lait écrémé en poudre, à

prix définis dits « prix d'intervention » et dans la limite d'un contingent pour l'ensemble de l'Union européenne, pour les entreposer dans des stocks publics. Cette procédure est ouverte systématiquement du 1<sup>er</sup> mars au 30 septembre de chaque année mais des mesures temporaires exceptionnelles peuvent prolonger cette période.

Le stockage privé permet aux opérateurs de bénéficier d'aides financières pour couvrir les coûts d'entreposage du beurre, du lait écrémé en poudre ou du fromage sous AOP/IGP dans des stocks privés. Ils peuvent ainsi retirer provisoirement leurs produits du marché, sans recourir à l'intervention publique, et restent propriétaires de leurs marchandises. Ces aides sont octroyées en contrepartie d'une durée minimale de stockage. Ce mécanisme d'aide est décidé par la Commission européenne quand elle le juge nécessaire.



### Sources et définitions

- L'enquête mensuelle laitière réalisée par FranceAgriMer et le service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt pour les données de collecte de lait, de prix du lait et de fabrication de produits laitiers. Le prix moyen du lait de vache payé au producteur est le prix du lait réfrigéré départ exploitation, toutes primes comprises et toutes qualités confondues, à teneurs réelles en matière grasse et matière protéique. Ce prix s'entend TVA non comprise, cotisations non déduites. Les avances ou récupérations d'avances sont comprises. Il se calcule en rapportant le total des paiements aux producteurs à la quantité collectée.
- Les statistiques de la Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI) pour les données sur le commerce extérieur.
- La Commission européenne pour les données de prix du lait et de quantités fabriquées dans les États membres.
- L'enquête FranceAgriMer/ATLA pour les prix des produits industriels.

### Pour en savoir plus

- dans la rubrique « Conjoncture - Lait » pour les publications Agreste Conjoncture
- dans la rubrique « Conjoncture - Séries mensuelles (bulletin) - Lait » pour les principales séries chiffrées
- dans la rubrique « enquêtes - industries agro-alimentaires - enquête annuelle laitière » pour les résultats provisoires 2014 de l'enquête annuelle laitière

#### Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Le prix de compensation du coût de l'aliment dans les filières d'élevage », Agreste Conjoncture, Tableau de bord - indicateurs filières d'élevage, n° 4/8, août 2015
- « Marchés mondiaux des produits laitiers - Désormais sous l'influence de l'Union européenne », Institut de l'élevage, Le dossier Économie de l'élevage, n° 458, juin 2015
- « 2014, du rebond de la production à l'équilibrisme en 2015 », Institut de l'élevage, Le dossier Économie de l'élevage, n° 454, février 2015
- « Enquête annuelle laitière 2013 - La production de produits laitiers frais marque le pas », Agreste Primeur n° 322, janvier 2015
- « La collecte laitière est stable en ce début de campagne », Agreste Infos rapides Lait n° 7/12, juillet 2015
- « Chute des cours mondiaux des produits laitiers au second semestre 2014 », Agreste Synthèses n° 2014/255, décembre 2014

# ORGANISMES

**Agreste** : données collectées et diffusées par le SSP  
**AGPB** : Association générale des producteurs de blé et autres céréales  
**AGPM** : Association générale des producteurs de maïs  
**ASTREDHOR** : Association nationale des structures d'expérimentation et de démonstration en horticulture  
**BNIC** : Bureau national interprofessionnel du cognac  
**CGB** : Confédération générale des planteurs de betteraves  
**CIC** : Conseil international des céréales  
**Cidef** : Comité interprofessionnel de la dinde  
**Cifog** : Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras  
**Cip** : Comité interprofessionnel de la pintade  
**CNCA** : Caisse nationale de crédit agricole  
**Cniel-Iri** : Comité national interprofessionnel de l'économie laitière - Information resources Inc.  
**CNIPT** : Comité interprofessionnel de la pomme de terre  
**CNPO** : Comité national pour la promotion de l'œuf  
**Coceral** : Comité du commerce des céréales, aliments du bétail, oléagineux, huile d'olive, huiles et graisses et agrofournitures de l'Union européenne  
**Coop de France**  
**CTIFL** : Centre technique interprofessionnel des fruits et des légumes  
**DGAL** : Direction générale de l'alimentation  
**DGI** : Direction générale des impôts  
**DGCCRF** : Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes  
**DGDDI** : Direction générale des douanes et droits indirects  
**DGPAAT** : Direction générale des politiques agricoles, agroalimentaires et des territoires  
**DSV** : Direction des services vétérinaires  
**Eurostat** : office statistique des communautés européennes  
**FranceAgriMer** : office national unique des produits de l'agriculture et de la mer depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009  
**FAO** : Food and agriculture organisation  
**FOP** : Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux  
**GIPT** : Groupement interprofessionnel pour la valorisation de la pomme de terre  
**GNIS** : Groupement national interprofessionnel des semences et plants  
**Inra** : Institut national de la recherche agronomique  
**Insee** : Institut national de la statistique et des études économiques  
**Itavi** : Institut technique de l'aviculture  
**Matif** : Marché à terme international de France  
**OCM** : Organisation commune des marchés  
**Oilworld** : independant forecasting service for oilseeds, oils and meals  
**OIS** : Organisation mondiale du sucre  
**OIV** : Organisation internationale de la vigne et du vin  
**OP** : Organisme de producteurs  
**RNM** : Réseau des nouvelles des marchés  
**SSP** : Service de la statistique et de la prospective  
**Snia** : Syndicat national des industriels de la nutrition animale  
**SNFS** : Société nationale des fabricants de sucre  
**Synalaf** : Syndicat national des labels avicoles de France  
**UE** : Union européenne (à 27 à partir de 2007)  
**Unctad** : United nations conference on trade and development (Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement)  
**Unifa** : Union des industries de la fertilisation  
**Unip** : Union nationale interprofessionnelle de plantes riches en protéines  
**USDA** : United States department of agriculture (homologue américain du Ministère de l'agriculture et de la pêche)  
**WASDE** : Word agricultural supplies and demand estimates

# ABRÉVIATIONS

**AB** : agriculture biologique  
**AOC** : appellation d'origine contrôlée  
**AOP** : appellation d'origine protégée  
**ACE** : aides aux cultures énergétiques

**BDNI** : base de données nationales d'identification  
**BTP** : bâtiment et travaux publics  
**Caf** : coût, assurance, fret  
**Cib** : consommation indigène brute  
**Cic** : consommation indigène corrigée  
**CJO** : corrigé des jours ouvrables  
**CPA** : classification de produits associés aux activités  
**CPF** : classification de produits française  
**CVJA** : corrigé des variations journalières d'abattages  
**CVS** : corrigé des variations saisonnières  
**Fab** : franco à bord  
**Fob** : free on board  
**Ica** : Indice de chiffre d'affaires  
**IGP** : indication géographique protégée  
**IAA** : industries agroalimentaires  
**ICA** : indice de chiffre d'affaires  
**Ipa** : indice de prix de l'alimentation animale  
**Ipampa** : indice des prix d'achat des moyens de production agricole  
**IPC** : indice des prix à la consommation  
**Ipi** : indice des prix industriels  
**IPP** : indice de production industrielle  
**Ippap** : indice des prix des produits agricoles à la production  
**IPVI** : indice des prix de vente industriels  
**Isop** : informations et suivi objectif des prairies  
**Min** : marchés d'intérêt national  
**mm3, mm12** : moyenne mobile sur 3 mois, moyenne mobile sur 12 mois  
**Naf** : nomenclature d'activités française  
**NC** : nomenclature combinée  
**Otex** : orientation technico-économique des exploitations  
**Pac** : poulet prêt à cuire  
**Pib** : production indigène brute  
**Pic** : production indigène contrôlée  
**ProdCom** : production communautaire  
**Rica** : réseau d'information comptable agricole  
**SAA** : statistique agricole annuelle  
**Sap** : statistique annuelle provisoire  
**Smic** : salaire minimum interprofessionnel de croissance  
**SRW** : soft red winter  
**tec** : tonne-équivalent-carcasse  
**teoc** : tonne-équivalent-œuf-coquille  
**TIPP** : taxe intérieure sur les produits pétroliers  
**TNO** : tendance nationale officieuse  
**VAIG** : vins avec indication géographique  
**VCC** : vins de consommation courante  
**VDQS** : vins délimités de qualité supérieure  
**VQPRD** : vins de qualité produits dans des régions délimitées  
**VSM** : viande séparée mécaniquement

## Pour en savoir plus

- Le site Agreste de la statistique agricole : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Les publications Agreste Conjoncture sont consultables dans la rubrique *Conjoncture*.

Les séries conjoncturelles sont disponibles dans l'espace *Données en ligne*.

- Le site de FranceAgriMer - Réseau des nouvelles des marchés : [www.snm.agriculture.gouv.fr](http://www.snm.agriculture.gouv.fr)

Des séries de prix sont disponibles sur le site du RNM.

- Le Centre d'information et de documentation Agreste (CDIA) : [agreste-info@agriculture.gouv.fr](mailto:agreste-info@agriculture.gouv.fr)



## Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
Secrétariat Général  
**SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE**  
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex  
Tél. : 01 49 55 85 85 - Site Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot  
Rédactrice en chef : Annie Delort  
Composition : SSP Beauvais  
Dépôt légal : À parution  
© Agreste 2015

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)